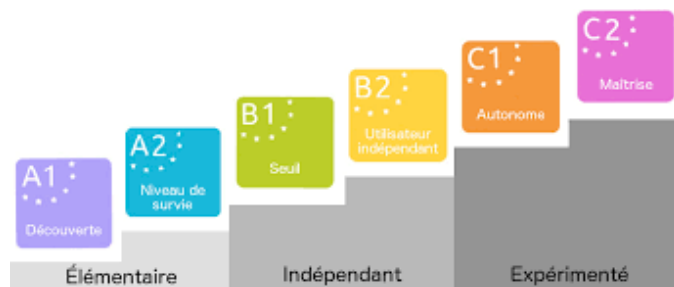


Les premiers niveaux (A et B) du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) a été publié en 2001.

Il constitue une approche qui a pour but de repenser les objectifs et les méthodes d'enseignement des langues et il fournit une base commune pour la conception de programmes, de diplômes et de certificats. Il favorise la mobilité éducative et professionnelle.



Le CECRL a défini 6 niveaux de langue (du plus débutant au plus avancé) : A1- A2- B1- B2- C1 et C2.

A noter :

Dans cette Fiche Ressources, nous proposons de nous focaliser sur les **premiers niveaux de langue** : les niveaux A et B.

- ⇒ [Voir aussi la grille synthétique des niveaux A et B](#)
- ⇒ [Pour plus d'informations sur les niveaux C1 et C2](#)

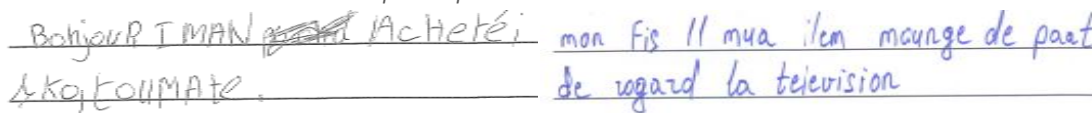
Il existe différents **diplômes et tests** de Français Langue Étrangère (FLE) qui permettent de valider ces niveaux de connaissance du français. Le choix dépend du niveau à atteindre, de l'objectif visé et des modalités de passation. Les diplômes sont valables à vie (DILF, DELF, DALF, DCL) ; les tests délivrent une attestation valable 2 ans (TCF, TEF).

- ⇒ [Pour en savoir plus sur les Tests et les Diplômes de FLE](#)

Niveau A1. 1 : Niveau introductif (Spécificité française)

- « L'apprenant peut comprendre quelques expressions familières et quotidiennes utilisées dans **des situations de communication très récurrentes** ainsi que des énoncés **très simples** visant à satisfaire certains **besoins concrets** de la vie sociale et peut en produire certains. **Il peut s'identifier et répondre à des questions** concernant - par exemple : sa nationalité, son âge, son lieu d'habitation, etc. - et peut poser lui-même des questions de ce type à quelqu'un. Il peut participer à une interaction ordinaire au moyen d'énoncés très simples (**centrés sur un ou deux mots**) »

Exemples de productions écrites – Niveau A1.1 :



- **Concrètement à l'oral** : Il peut comprendre des questions très simples sur son identité et y répondre avec des mots isolés.
- **Concrètement à l'écrit** : Il peut compléter un formulaire simple en s'aidant de sa pièce d'identité si besoin, il peut recopier des numéros de téléphone, des noms, des références, etc. pour les communiquer à quelqu'un.
- **Concrètement au niveau de la structure** : La notion de structure de phrase (sujet + verbe conjugué + complément) n'est pas encore bien acquise, l'apprenant peut s'exprimer avec des suites de mots et des verbes à l'infinitif.

⇒ [Le DILF peut s'avérer être un objectif intermédiaire pertinent, en amont du DELF A1, notamment pour certaines personnes ayant été peu ou pas scolarisés dans leur langue maternelle.](#)

Niveau A1 : Niveau de découverte

- « L'apprenant peut **comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes** ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Il **peut se présenter ou présenter quelqu'un** et poser à une personne des questions la concernant – par exemple : sur son lieu d'habitation, les membres de sa famille, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Il **peut communiquer de façon simple** si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif. »

Exemples de productions écrites – Niveau A1 :

Je habite à Lyon	Je suis [redacted], Je habite à Lyon OS. Je suis mariée.
J'ai 67 ans	J'arrive à Lyon depuis février 2015. ^{Je n'ai} pas de enfant.
J'ai deux enfants	Je J'aime à en cuisiner et voyager.
Je ne travaille pas en France	

- **Concrètement à l'oral** : Il peut saluer de manière simple, se présenter et présenter sa famille proche en utilisant des phrases simples. Il peut également faire un achat simple en utilisant aussi la gestuelle)
- **Concrètement à l'écrit** : Il peut écrire et comprendre une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Il peut aussi comprendre et compléter un questionnaire. Il possède un répertoire élémentaire de mots et d'expressions simples relatifs à son quotidien.
- **Concrètement au niveau de la structure** : Le présent est le temps principalement utilisé mais des notions de futur proche et de passé composé peuvent commencer à être acquises. L'interrogation simple est utilisée (Tu habites où ? Quelle est ta nationalité ? Est-ce que tu parles anglais ?...). La différence entre *être* et *avoir* commence à être maîtrisée même si quelques erreurs peuvent encore être commises.

Niveau A2 : Niveau Intermédiaire ou de survie

- « L'apprenant **peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées** en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple : informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche et travail). Il **peut communiquer lors de tâches simples et habituelles** ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct **sur des sujets familiers et habituels**. Il **peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat** et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats. »

Exemple de production écrite – Niveau A2 :

Je vien en France pour envelopement mon vivre,
 pour eduque mes enfant avec grand attention. Je suis
 masseuse, metie que j'adore. J'aime le teatre, l'opéra, dances..
 mais pour dances me pas asse de temps libre de fai.
 J'aime voyage et lire, courie,

- **Concrètement à l'oral** : Il peut parler de lui, de sa famille mais aussi de la formation qu'il a suivie, de son travail et aussi commencer à parler de ses projets futurs.
- **Concrètement à l'écrit** : Il peut lire des textes simples, trouver une information dans des documents courants comme des publicités simples, des prospectus, des menus ou encore des horaires. Il peut écrire et comprendre des lettres personnelles courtes et simples (courrier d'invitation ou de remerciement par exemple)
- **Concrètement au niveau de la structure** : Les temps du passé (passé composé/imparfait) et du futur (futur proche/ futur simple) sont utilisés et commence à être maîtrisés. Il y a une utilisation de connecteurs tels que « mais, ou, et, donc, parce que, en effet... »

⇒ **La loi immigration intégration du 26 janvier 2024 rehausse le niveau de maîtrise de la langue française demandé pour l'obtention d'une carte de résident permanent ou longue durée (carte de 10 ans)**

du niveau A2 au niveau B1

⇒ **Entrée en vigueur effective au plus tard au 1^{er} janvier 2026 mais mesure déjà conseillée en Préfecture.**

Niveau B1 : « Le niveau seuil »

- « L'apprenant **peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé** et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Il **peut se débrouiller dans la plupart des situations** rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Il **peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers** et dans ses domaines d'intérêt. Il **peut raconter un événement, une expérience ou un rêve**, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou des explications pour un projet ou une idée. »

Exemple de production écrite – Niveau B1 :

Je m'appelle Nadia et je fais mes 40 ans cette été.
 J'ai passé 12 ans au USA où j'ai eu des expériences formidable, aujourd'hui
 je suis au retour en France avec mes jumeaux de 12 ans et demi, et mon mari.
 Je avoue que je me sens perdu, j'ai des capacité mais des barrières que je ne
 sais pas comment les repoussés. Je suis une battante et je n'abandonne pas
 facilement.

- **Concrètement à l'oral** : Il peut comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité et sur des sujets qui l'intéressent. Il peut aussi raconter des expériences et des événements passés, ses rêves, ses espoirs ou ses buts. Il commence à donner les raisons et explications de ses opinions ou de ses projets.
- **Concrètement à l'écrit** : Il peut écrire un texte d'opinion simple et cohérent de type « le courrier des lecteurs », rédiger une lettre de motivation simple et écrire une histoire vécue ou imaginée en faisant part de ses sentiments.
- **Concrètement au niveau de la structure** : Les différents temps sont utilisés et globalement maîtrisés, les phrases sont plus complexes, il y a une utilisation de pronoms relatifs, de connecteurs et les différents registres de langues sont connus.

Niveau B2 : Niveau avancé ou indépendant

- « L'apprenant est capable de **comprendre les contenus essentiels de sujets concrets ou abstraits**, y compris lors d'échanges techniques dans les spécialités de l'individu, **d'échanger dans la langue avec un bon degré de spontanéité et d'aisance**, de telle façon à ce que la conversation avec un locuteur natif soit facile et agréable pour les deux parties. Il **peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets** et il peut s'exprimer sur des sujets d'actualité et exposer différentes possibilités d'interprétation, leurs avantages et inconvénients. »

Exemple de production écrite – Niveau B2 :

S'ai travaillé comme assistante chez un assureur pour les voitures
 de gens qui viennent des Pays Bas en France. Je ne parle pas
 suffisamment le français pour moi. Pendant le temps où j'ai travaillé,
 j'ai fait plusieurs amis ce qui m'a permis de m'améliorer, mais je
 voudrais progresser encore plus.

- **Concrètement à l'oral** : Il peut comprendre la plupart des discours, conversations, émissions de radio/TV et il s'exprime avec aisance sur des sujets même peu connus. Il peut argumenter. Le débit est rapide et fluide et la compréhension ne demande pas d'effort de concentration.
- **Concrètement à l'écrit** : Il peut comprendre le contenu essentiel dans un texte complexe, y compris sur des sujets techniques dans sa spécialité et il peut écrire des textes clairs et détaillés sur des sujets variés
- **Concrètement au niveau de la structure** : Les différents temps sont utilisés et maîtrisés y compris le subjonctif. Les phrases sont complexes, utilisant des pronoms relatifs et des connecteurs. Les différents registres de langue sont utilisés à bon escient.

- **La loi immigration intégration du 26 janvier 2024 rehausse le niveau de maîtrise de la langue française demandé pour les demandes de naturalisation du niveau B1 au niveau B2**
- **Entrée en vigueur effective au plus tard au 1^{er} janvier 2026 mais mesure déjà conseillée en Préfecture.**